

L'esprit vaudois, une exception culturelle ?

Sylviane Dupuis

Texte d'introduction, Lausanne, 13 décembre 2021

Bonsoir, merci de votre présence, et à Jacques Zwahlen de son invitation ; et merci à lui de ne pas avoir hésité à inviter... une Genevoise !

Car il pourrait apparaître assez cocasse, de prime abord, voire tout à fait incongru, que je me retrouve aujourd'hui devant vous – et dans ce cadre.

1. Premièrement, parce que je ne suis pas Vaudoise : quelle légitimité aurais-je donc à venir vous parler *de vous*, de cet « esprit vaudois » dont vous postulez qu'il existe, qu'il a existé, ou pourrait exister ? (A supposer qu'il n'y ait pas là un postulat essentialiste un peu contestable, comme le pointait pertinemment Raphaël Mahaïm le 29 novembre dernier, tout en le déplaçant vers un « enjeu collectif »... mais aussi un « imaginaire commun » qui à son tour construit du commun là où il n'y a peut-être plus aujourd'hui que des différences.)

Quelle légitimité aurais-je à venir vous parler de cet « esprit vaudois » qui, s'il a peut-être bel et bien existé sous certaines formes dans le passé – se voyant incarné entre autres dans l'œuvre d'un Ramuz, d'un Gustave Roud, et celles d'une Catherine Colomb ou d'un Jacques Chessex, avec les différences incommensurables qui existent de l'un(e) à l'autre, mais aussi, avec ce que pointent communément leurs œuvres –, cet *esprit vaudois*, donc, qui me semble avoir aujourd'hui à peu près cessé d'exister, ou peu s'en faut ?

Je ne pourrai que tenter d'observer « du dehors », du point de vue extérieur (et singulier) qui est le mien, ce que les Vaudois que vous êtes sont, eux, parfaitement légitimés à questionner – en apportant modestement ma contribution à ce débat, puisque vous m'en priez ; mais non sans avoir précisé au préalable, tout comme chacune et chacun des participants au débat précédent – ce que j'avais beaucoup apprécié –, le lieu d'où je parle ou la situation de parole qui est la mienne. J'espère que vous le comprendrez, et ne m'en tiendrez pas rigueur, même s'il m'arrive ici ou là de me montrer un peu... polémique !

Ma seule légitimité sera de me fonder sur cet essai qui vient de paraître, et qui me vaut votre aimable invitation de ce soir : *Au commencement était le verbe. Sur la littérature de Suisse francophone du XXe siècle*. (Mentionnons d'emblée que le « V » majuscule du Verbe – ou de la Parole – biblique est devenu un « v » minuscule – et que les guillemets ont disparu... Précisant les enjeux, l'un de mes chapitres s'intitulera : « Des Ecritures à l'écriture »... Je m'empresse donc de dire que cet essai *renvoie exclusivement à la littérature*. Je suis partie des *textes*, ceux de la littérature « suisse romande » – ou suisse francophone – du XX^e siècle ; pour

y déceler, y dénombrer les traces de ce que j'appelle la « matrice biblique », à partir d'une intuition de départ : à savoir que l'inscription des textes bibliques dans cette littérature, l'intertextualité avec la Bible, Ancien et Nouveau Testament, y était bien plus forte et plus durable en Suisse francophone qu'en France. Et cela, en raison de la forte présence, tout au long du XX^e siècle encore, du Livre, de la religion, de l'éducation religieuse (école du dimanche chez les protestants et catéchisme chez les catholiques), mais aussi en raison de la relation directe aux textes bibliques qu'instaure le protestantisme. Et enfin, en raison du conservatisme romand, de cette insularité romande et helvétique qui, renforcée par la Seconde Guerre mondiale, isole la Suisse, sa ou ses cultures, et sa mentalité, du reste de l'Europe – jusqu'aux années 1960.

2. Deuxième « incongruité » quant à ma présence parmi vous dans le cadre de ce débat public, je n'appartiens d'aucune façon au monde politique (même si, me direz-vous, tout citoyen ou toute citoyenne participe nécessairement *du* politique, en démocratie !) ; je ne suis inscrite ni ne milite dans aucun parti politique ; et je n'ai pas été partie prenante de cette très belle aventure de la Constituante, ni à Genève, ni dans le canton de Vaud – ce qui est le cas en revanche de mon cher ami et collègue écrivain Christophe Gallaz, ou de Jacques Zwahlen. (J'ai uniquement participé, en 2009-2010, à Genève, à l'élaboration et à la rédaction de la Loi sur la Culture.)

C'est dire que je me présente devant vous uniquement en tant qu'écrivain – ou écrivaine, comme on voudra. Ce que je suis désormais « à plein temps », après avoir enseigné durant de très nombreuses années à Genève, tant au Collège Calvin qu'à l'université. Or si cela n'exclut en rien le sérieux et la rigueur académiques, cela suppose une liberté de parole, de pensée, d'écriture et de création, pour moi, fondamentale. Cela suppose aussi et surtout se situer, non du côté du politique, non du côté de la religion, mais du côté de l'art.

Vous me pardonneriez de me citer brièvement. C'est pour les besoins de la cause. Et ce n'est pas sans lien, vous le verrez, avec ce que j'aurai à vous dire... de l'esprit vaudois, ou plutôt de ce qu'il fut. Dans *Qu'est-ce que l'art ? 33 propositions*, un petit essai-manifeste publié en 2013, j'écris précisément à ce sujet :

« L'art n'est pas la religion, bien qu'il en procède sans doute à l'origine et l'ait beaucoup servie : il existe *à la place* de la religion, du sacré, du rituel, des exorcismes ou de la magie, dont il proclame le deuil tout en leur empruntant leurs pouvoirs.

Deuil douloureux, nécessaire – et peut-être impossible – de la croyance en nos propres fictions, sans lesquelles nous ne pourrions pas vivre. (p. 22 – XV)

Et plus loin :

L'art n'est pas la politique (même s'il ne cesse d'en dépendre et souvent d'en rechercher les faveurs) – il est LE politique, incarnant par son existence même : par sa résistance au conforme, sa liberté dangereuse, son ironie, son désordre ou ses provocations, et le trouble où il nous jette,

une forme de subversion qui n'échappe jamais aux pouvoirs ; ce qui fait des puissants soit ses alliés ambigus (et tout provisoires), soit ses ennemis.

Il n'a pas à prendre parti. Il a à prendre position. (p. 25 – XVII)

Or la relation de la Suisse à l'art, aux artistes, aux créateurs, et sans doute plus que tout, aux écrivains – et donc aussi, pendant très longtemps, la relation du canton de Vaud aux écrivains et aux intellectuels (du temps de C. F. Ramuz, et encore en partie du temps de Jacques Chessex, jusque dans les années 1970 ou 80 – je m'empresse de dire que ce n'est plus le cas aujourd'hui !) – cette relation n'est pas des plus réjouissantes... pour les hommes comme pour les femmes.

Dans une lettre du 7 juillet 1947, la Vaudoise Alice Rivaz – l'une des figures majeures de la littérature romande du XX^e siècle – avoue à son correspondant (le poète genevois Jean-Georges Lossier) :

C'est un grand malheur de naître suisse quand on veut créer – c'en est encore peut-être un plus grand, dans ce cas, de naître femme, et quand ces deux malheurs se combinent, quel désastre !

Trois ans plus tard, et aussi trois ans après la mort de Ramuz, lors de son discours inaugural, le président de la toute nouvelle Fondation C. F. Ramuz fait ce constat :

[Ramuz] a souffert longtemps des incompréhensions et de l'isolement qui sont trop souvent l'ingrate récompense de l'écrivain romand. N'avons-nous pas tous entendu dire autour de nous : « Si vous aimez les arts, découragez les artistes ! [...] Seules les vraies vocations subsisteront. » ? Ce propos se justifie peut-être dans les grands centres où l'émulation est puissante. Mais dans notre petit pays, le public, qui est rare, n'ose hélas, trop souvent, distinguer lui-même ses auteurs et il souffre d'un complexe d'infériorité ou obéit à un conformisme qui découragent ou paralysent nos écrivains et nos artistes et leur donnent le sentiment de travailler dans le vide. »

Timidité ou pudeur excessive et manque d'estime de soi, complexe d'infériorité (en particulier vis-à-vis du maniement de la langue et du discours), et conformisme (notion qui donne son titre à un essai de Ramuz) : seraient-ce là des traits à attribuer à « l'esprit vaudois » d'alors ?

Mais il y a encore une autre raison à cette suspicion que subissent artistes et écrivains (je rappelle qu'en Suisse romande, pendant très longtemps, et jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, les comédiens portaient sur leur passeport : « saltimbanque » ; et il s'en fallait de peu qu'on ne considère les écrivains de la même manière dépréciative) : c'est que se livrer à une « vocation » purement artistique, ou de nature esthétique, *et non religieuse*, fait alors l'objet d'une méfiance ou d'une réprobation morale qui ne cessent de culpabiliser ceux qui écrivent.

Je ne vois point en [ma tâche] un métier, un gagne-pain ; j'y vois presque un sacerdoce.

écrit Ramuz. Pour lui, le « salut » de celui qui a osé se donner à l'écriture corps et âme ne tient qu'à la mission qu'il aura remplie pour les autres. Dire les paysans vaudois, les hisser par

l'écriture au statut de personnages tragiques, comme Eschyle l'a fait au temps des Grecs, c'est, pour l'écrivain, pouvoir être sauvé. C'est racheter l'orgueil démesuré du créateur qui s'est voulu demiurge à la place de Dieu. Ces mots de *sacerdoce*, de *vocation*, ou d'*ascèse*, qui appartiennent au vocabulaire religieux, la plupart des auteurs vaudois y recourent, de Ramuz à Jean-Pierre Monnier... Et en 1981 encore, dans une interview donnée à l'hebdomadaire *Construire*, le romancier d'origine vaudoise Yves Velan – autre écrivain majeur de ce pays, exilé à La Chaux-de-Fonds car rayé de l'enseignement vaudois pour délit d'appartenance au POP... mais comme Ramuz, nourri de la lecture de la Bible et de celle de Dostoïevski –, déclarait non sans ironie sans doute, mais elle est significative :

(...) je ne m'allège pas vers Dieu [comme l'ascète], je creuse en moi, opération vaguement diabolique...

Le rejet de tout ce qui dérange le conformisme, la *ressemblance*, ou les met en question, le moralisme qui s'étend à tous les domaines, et plus que tout, le poids culpabilisant de la religion – en particulier du protestantisme et de sa sévérité, de son puritanisme, pour ne pas parler de l'intolérance et même du fanatisme de certains « hommes de Dieu », qu'illustre le *Pasteur Burg* de Jacques Chessex (bien que cela vaille tout autant, en Valais par exemple, pour le catholicisme qu'évoque Corinna Bille dans *Emerentia*, où se mesure la révolte de l'auteure contre le caractère mortifère d'une certaine conception de la religion), tout cela obsède la littérature du début du XX^e siècle jusqu'aux années 1960.

Et le nombre d'écrivains et de poètes vaudois ayant mis fin à leurs jours est impressionnant ! Sur sept suicidés parmi les écrivains romands, entre les années 20 et les années 60, quatre sont vaudois¹ : Henri Roorda (*1870) publie en 1925 son dernier essai, *Mon suicide*, avant de se loger une balle en plein cœur ; Edmond-Henri Crisinel (*1897), immense poète, « otage du moralisme protestant » selon un autre auteur vaudois, Jean-Pierre Monnier, se suicide juste après la guerre, en 1948, hanté par la culpabilité ; en 1959, Georges Nicole (*1898) « accomplit la censure définitive [de son œuvre] en se supprimant » (écrit Jacques Chessex dans son essai *Les Saintes Écritures*), à cause du « contrôle dévastateur » et du « scrupule moral » paralysant qui lui ont interdit toute sa vie d'oser publier sa poésie – elle ne sera éditée qu'après sa mort ; enfin, Jean-Pierre Schlunegger (*1925) se suicide en 1964.

Il y a, chez un très grand nombre d'entre eux (Chessex y compris, dont le père, professeur, écrivain et notable vaudois respecté, s'est aussi suicidé), une véritable aspiration mortifère vers le néant, qui apparaît comme l'envers de l'aspiration vers Dieu, quand la foi vacille ou a disparu. Quant aux romans de C. F. Ramuz, l'Écrivain vaudois par excellence... ils regorgent de suicidés, de la petite Aline (dans son premier roman) au Garçon Savoyard, à l'autre bout de l'œuvre – comme le remarque encore Chessex dans ses *Écrits sur Ramuz* : « Aline se pend, Berthollet se jette dans la rivière, le grand Favre se vide de son sang dans le torrent, Jean-Luc se précipite dans une gorge et se brise la tête sur les rochers, Farinet se noie dans un bisse pour

¹ Les trois autres sont : le Jurassien Francis Giauque (1934-1965), et Adrien Pasquali (1958-1999) et Vital Bender (1961-2002), qui ont tous deux grandi en Valais.

échapper aux gendarmes, Joséphine son amie se pend dans sa prison ». Le thème du suicide a obsédé Ramuz : en 1911, il intitule un projet de roman : « Les suicidés du lac », mais y renonce ; et *Posés les uns à côté des autres*, son dernier roman (resté inachevé, et publié de manière posthume), se termine lui aussi par un suicide dans le lac !

Idem chez Jacques Chessex lui-même, dont nombre de personnages romanesques (tels le Pasteur Burg, ou le protagoniste de *L'Ogre*) mettent fin à leurs jours, comme pour éviter à leur auteur de le faire ; *idem* encore chez Catherine Colomb, dont l'héroïne du premier roman, *Pile ou face*, orpheline de mère comme la romancière, et César, le héros des *Esprits de la terre*, dont elle a dit que c'était un double d'elle-même, eux aussi se suicident.

Faut-il dès lors considérer que la tendance au suicide, la culpabilité retournée en haine de soi, qui est l'autre face ou la conséquence d'un excès de scrupule moral, ou d'une profonde « mélancolie », aient fait partie de « l'esprit vaudois » ? Je vous laisse en juger. Mais la littérature, elle, en témoigne – ou témoigne d'une puissante pulsion d'autodestruction transmuée en œuvres littéraires.

... Or c'est le sentiment, précisément, que nous ne sommes peut-être pas encore vraiment sortis de cette confusion entre les deux « vocations » (religieuse / et artistique, ou laïque) qui me rend si attentive aux moindres traces de cette confusion.

Inutile de dire combien je m'accorde aux propos de Patrick de Rham, qui écrivait, en juin 2020 (j'ai trouvé cela sur Internet / CULTURE ENJEU) :

En quoi cherchons-nous à déplacer et à diversifier nos publics en leur apportant des discours différents de leurs croyances, plutôt qu'à flatter leur identité commune, fût-elle bien-pensante et altruiste? Confronter ou conforter? Quoi qu'il en soit, ce qu'on attend de l'acte artistique est résolument plus de l'ordre du déplacement que de l'immobilisme satisfait.

De mon côté, je montre dans mon essai combien le texte biblique a précisément été l'objet de détournements, transgressions, relectures critiques ou ironiques... en particulier chez les femmes écrivains, de Monique Saint-Hélière à Alice Rivaz ou Catherine Colomb. Sans compter les profanations que lui fait subir Jacques Chessex, en confondant érotisme et « désir de Dieu ».

3. Troisième et dernière « incongruité » quant à ma présence parmi vous : je suis, politiquement, profondément attachée à la séparation entre Eglise(s) et Etat – ne pouvant m'empêcher de voir pointer le péril, dans toute alliance de nature *politique* entre eux, ou dans le retour à cette alliance, où et quand que ce soit, d'une confusion du politique et du religieux, voire de la soumission du politique aux dogmes et pratiques d'une religion quelle qu'elle soit ; ou encore, d'une potentielle soumission du monde laïc, et de la gestion de la vie sociale collective par l'Etat, qui regarde strictement les affaires *temporelles*, la société humaine, et donc : la sphère du *relatif*, de sa potentielle soumission, donc, à la sphère religieuse, qui, elle, regarde les

croyances, les dogmes, et les affaires *spirituelles*, en renvoyant généralement – c’est le cas des trois religions monothéistes – à *un* Dieu, ou à un Absolu. Et donc – en poussant théoriquement les choses au pire, je vous l’accorde bien volontiers ! –, de voir pointer dans nos démocraties (soumises à l’autorité du peuple et de ses représentants élus) le possible danger, si nous n’y prenons pas garde, de la théocratie. Car dès lors, plus de relatif, plus de dialogue fertile des opinions les plus contradictoires (qui est le fondement de la démocratie), plus de compromis humain, mais la référence à l’Absolu, à la Loi de Dieu, à des dogmes pré-déterminés, face à quoi l’on devient vite suspect(e) de non-conformisme... voire d’hérésie.

Personnellement, je serais prête à considérer la religion, ou la dimension (l’aspiration) spirituelle comme une composante anthropologique essentielle, qui ne cesse de se déplacer du religieux au politique et aux croyances ou aux pratiques, mais ne cesse aussi de *revenir* ou de renaître quand on la croyait disparue, oubliée ou définitivement éradiquée. Parce qu’elle a essentiellement à voir avec la mort, avec la peur du néant, et le besoin d’éternité, ou d’absolu, avec le sens ultime que nous donnons à notre passage sur terre, et avec notre besoin de rituels.

Mais nous ne sommes plus au temps des Grecs ou des Romains, nous ne sommes plus au Moyen Age ou au temps des guerres de religion menées « au nom de Dieu » – du moins sous nos latitudes. Nous nous croyons – mais pour combien de temps encore ? – vaccinés contre le fanatisme et les accusations d’hérésie. Nous *coexistons*, en Suisse et en Europe, du moins pour le moment, entre croyants et croyantes catholiques, protestants, juifs, musulmans, etc, et agnostiques ou athées. Toutes et tous sont également respectables. Toutes et tous sont ou devraient être traités avec égalité et justice. Voilà ce que l’Etat doit garantir. Le rôle de tout Etat moderne, et donc aussi de tous les élus des cantons et des villes, est de garantir cette libre coexistence de toutes et tous *et sa pérennité*. Les croyances, les appartenances religieuses (ou non) à une communauté et la pratique religieuse (ou non) des élus politiques n’ont selon moi rien à faire avec leur fonction politique, mais tout à voir avec leur vie personnelle, intime, spirituelle propre (tout autant d’ailleurs que leur orientation sexuelle !). Que leurs croyances ou leur foi *orientent leur éthique personnelle* est une chose : à chacune, à chacun ses valeurs, à l’arrière-plan de son action. Mais leur rôle politique est seulement de garantir à chaque citoyen ou citoyenne l’égalité, la justice, et la liberté individuelle, tant qu’elle ne menace pas fondamentalement la vie, l’intégrité et la liberté fondamentale d’autrui. Et de garantir à toute religion de pouvoir être pratiquée, et d’avoir ses lieux de culte, mais sans s’en mêler, en empêchant qu’aucune religion ne cherche, contre l’Etat de droit, à imposer sa Loi divine à tous, tout en faisant en sorte que chacune respecte les autres croyances, ou l’absence de croyance...

Pour conclure : je ne suis ni théologienne ni politique ni sociologue ni anthropologue – même si la littérature par définition touche à tout ; et l’essai qui me vaut de me retrouver devant vous aujourd’hui cherchait précisément – ô ironie – à *décloisonner les appartenances cantonales* comme à *dépasser toute position identitaire* : celle du « cas vaudois », du « cas genevois » ou du « cas valaisan », par exemple, pour interroger transversalement, et exclusivement à *partir*

des textes, la littérature née en Suisse francophone ; suggérant que sous sa diversité, elle révèle, au XX^e siècle, une « matrice littéraire » commune derrière l'œuvre de la plupart des auteurs, *hommes et femmes, catholiques ou protestants, voire tout à fait agnostiques* (ce que sont la plupart des auteurs dont je parle – hommes et femmes confondus).

Qu'avais-je donc à voir, me suis-je dit, avec un questionnement identitaire sur « l'esprit vaudois » ? Je m'en suis explicitement ouverte à Jacques Zwahlen lorsqu'il m'a invitée, lui disant que « C'est au prix seulement de cette clarification des enjeux et des positionnements (qui participe aussi pour moi... d'une définition de la littérature), posée d'entrée de jeu, que je pourrais envisager de participer au débat proposé ».

Voilà qui est donc fait.

Dans mon essai, la Bible, le Livre, est considéré comme un Texte, voire (en ce qui concerne surtout l'Ancien Testament) comme un formidable poème. Un Texte ayant déposé son empreinte dans toute la littérature occidentale, bien sûr, et au-delà ; mais aussi, profondément, en Suisse romande, où il a marqué dès l'enfance et souvent *avant même la capacité à lire*, comme le raconte C. F. Ramuz dans *Découverte du monde*, la plupart des auteur(e)s né(e)s avant les années 1970, et singulièrement, dans le canton de Vaud.

Je ne souhaite donc pas mélanger les questionnements. Pour moi il en va dans cet essai d'une question de poétique, de littérature, et de culture partagée, à un moment et dans un champ culturel spécifiques, au XX^e siècle.

Libre bien entendu aux lecteurs quels qu'ils soient, ici ou ailleurs, d'en tirer profit, au-delà, pour nourrir une réflexion ou une enquête de nature théologique, spirituelle, socio-politique ou autre... Mais personnellement je ne souhaite pas m'engager sur ce terrain. Avec le sentiment, déjà fortement éprouvé par Ramuz entre les deux guerres et dont il témoigne si souvent, que la Suisse romande – par pli théologique, moral, ou religieux, précisément – a souvent eu du mal à considérer la littérature, qui renvoie exclusivement à la subjectivité humaine, et à l'esthétique (c'est-à-dire aux formes, à *l'art*, au langage et à l'imagination) sur le seul terrain qui est le sien.